



Le Petit Messinois

Numéro 173- Mars 2024

Mairie - 51 Rue du Bois de Grève - 54850 MESSEIN

Tél. : 03.83.47.22.21

Directeur de publication : Daniel LAGRANGE

Rédacteur : Daniel LAGRANGE

Site : www.messein.fr

Email : mairie@messein.fr

Dépôt légal : juin 2020

Rénovation intérieure de l'église

Les travaux commencés en début d'année sont terminés et le résultat est bluffant : tout y est passé :

- Les murs et leurs protections,
- Le plafond,
- Les autels,
- Les statues,
- Les vitraux,
- Les bancs,
- Les estrades,
- Les sols
- ...

Avec un nouvel éclairage moins direct, l'intérieur de notre église offre un cadre du plus bel effet.



Le 9 mars, toute la famille Olivry réunie a pu baptiser Jean-Loup en présence du père Gérard, curé de la paroisse de la Visitation et le père Roland-Dominique NIEL, aumônier militaire

Après, une prochaine messe, dont la date reste à définir précisément, la municipalité, remerciera tous les bénévoles qui ont participé à ce superbe résultat.

Samedi 23 mars de 10 h 00 à 12 h 00, l'église sera ouverte à tous les Messinois qui veulent se rendre compte du résultat.

Démarchage à domicile, méfiez-vous !



En raison du nombre croissant d'administrés se plaignant du démarchage à domicile, la commune a pris un arrêté afin de régler cette pratique parfois jugée déloyale voire intrusive, d'autant plus que certains démarcheurs peu scrupuleux prétendaient intervenir avec l'assentiment de la commune voire même pour son compte.

Dorénavant, le démarchage à domicile et les démarches visant à l'établissement de contrats de vente ou de prestation de services seront autorisés seulement certains jours et à certains horaires (Du lundi au vendredi, de 9h à 11h30 et de 14h à 17h).

Les démarcheurs devront vous présenter une autorisation (spécimen ci-dessous) qu'ils auront obtenue auprès du secrétariat de mairie après avoir justifié et attesté de leur activité.

Un registre tenu par le secrétariat de mairie permettra un suivi précis des activités de démarchage commercial à domicile et servira à renseigner les administrés qui contacteront la mairie pour dissiper leurs doutes.

Les contrevenants s'exposeront à des poursuites pénales.

Soyez vigilants et, en cas de problème, n'hésitez pas à appeler la gendarmerie.

Aussi, voici quelques conseils :

- Faites attention aux entreprises qui prétendent agir pour le compte d'organismes publics. Ceux-ci ne démarchent jamais.
- Ne donnez jamais vos coordonnées bancaires lors d'un démarchage et ne signez jamais le jour même.
- Ne vous précipitez pas. Prenez le temps de demander des devis et comparez-les avec d'autres offres.
- Méfiez-vous des offres trop alléchantes.

L'arrêté portant réglementation du démarchage à domicile est consultable sur le site de la commune.



**AUTORISATION DE DÉMARCHAGE À DOMICILE ÉTABLIE
CONFORMEMENT À L'ARRÊTÉ MUNICIPAL N° 2024-17 DU 19/02/2024**

Je soussigné, Daniel LAGRANGE, Maire de la commune de Messein autorise
M. / Mme
représentant la société / entreprise.....
qui a dûment présentée sa demande en mairie le.....
à réaliser son activité de démarchage à domicile, dans le strict respect de l'arrêté
municipal n° 2024-17 du 19/02/2024 réglementant les modalités de démarchage à
domicile et l'établissement de contrats hors établissement commercial.

Cette autorisation est uniquement valable du..... au..... inclus.

Elle doit être présentée à tout personnel de la mairie qui en fait la demande.

Fait à Messein, le.....

En deux exemplaires dont un remis ce jour à :

M. / Mme.....
représentant la société / entreprise.....

Le maire.....



Daniel LAGRANGE



Modification du sens de circulation Rue de la Gare



Afin de préserver la sécurité des riverains et de sécuriser la circulation, la commune a pris un arrêté modifiant la circulation dans la rue de la Gare comme indiqué sur le plan ci-dessous. Cette modification prendra effet au 15 avril 2024.

Au passage à niveau SNCF

Implantation d'un panneau "sens interdit" avec interdiction de tourner à gauche pour les véhicules descendants des chemins de l'Ermitage et des Fontaines.

Sortie allée de la Bergerie

Implantation d'un panneau "sens interdit" à la sortie de l'allée avec interdiction de tourner à droite.



Carrefour rue de la Gare et Général Leclerc

Implantation d'un panneau "sens interdit sauf riverains" autorisant seuls les habitants de la rue de la Gare à emprunter cette rue.

Croisement de l'allée de la Bergerie et de la rue de la Gare

Implantation d'un "cédez le passage" donnant priorité aux véhicules arrivant de l'allée de la Bergerie et circulation à sens unique montant jusqu'au passage à niveau SNCF.



Des travaux sur chaussée aux n° 9 et 46 de la rue du Château, entrepris par la Communautés de Communes Moselle et Madon, vont entraîner une perturbation de la circulation du **18 au 22/03/2024**.
Soyez prudents !

SÉCHERESSE 2023

Comme annoncé, une demande de reconnaissance en état de catastrophe naturelle a été déposée en préfecture pour la sécheresse de 2023.

Chaque sinistré sera informé individuellement de la décision prise par la Préfecture dans les 10 jours suivant la parution de l'arrêté préfectoral au journal officiel s'il y a lieu.



Pont de Méréville

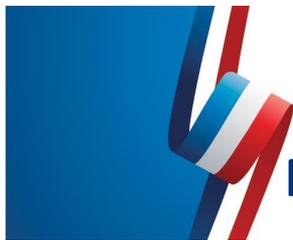


Dans le cadre de la demande d'autorisation environnementale, formulée par le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, en vue de réaliser la construction du pont de la RD115b de la Moselle et la déconstruction de trois tabliers à Méréville, une enquête publique se déroulera

**du mardi 2 avril 2024 à partir de 8h30
au lundi 22 avril 2024 inclus à 17h, heure de clôture**

sur le territoire de la commune de Méréville ainsi qu'au siège de la communauté de communes de Moselle et Madon. La mairie de Méréville est désignée siège de l'enquête publique.

Retrouvez tous les détails de l'enquête ainsi que les permanences du commissaire-enquêteur sur le site de la commune.



ÉTAT-CIVIL
Naissances



Bienvenue à **Jean-Loup**
né le 13 février 2024.
Félicitations aux parents,
Jean-Louis et Marie-Lorraine.



Bienvenue à **Tessa**
née le 1er mars 2024.
Félicitations aux parents,
Franck et Lilou.

Passage à l'heure d'été 2024.

Dans la nuit du samedi 30 mars
au dimanche 31 mars,
on avancera d'une heure.

À 2h du matin, il sera 3h.
Les beaux jours arrivent !



France Services
Proche de vous au quotidien

France Services de Neuves-Maisons
1 rue Capitaine Caillon
54230 Neuves-Maisons
03.83.47.00.65

Nouveaux horaires :

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h00 - 16h00
Mardi : 10h00 - 18h30

Samedi (uniquement le 1^{er} samedi du mois) : 9h00 - 12h00

Téléchargez sur le site de la commune, la procédure ainsi que les pièces à fournir pour faire une demande de carte d'identité et/ou de passeport.

Le styl' aux voyageurs !



C'est de notre stylo que viennent les mots,
c'est de son voyage que viennent les paysages.

Où s'est-il promené ?

Réponse en fin du bulletin.



Du côté de l'école



Les inscriptions pour les enfants nés **avant le 31 décembre 2021** sont ouvertes entre le **11 mars et le 6 avril**. Pour rappel, l'inscription se déroule en 2 temps :

- 1 - **En mairie** avec le *livret de famille*, le *carnet de santé* et un *justificatif de domicile* aux horaires d'ouverture.
- 2 - **À l'école**, muni du dossier remis en mairie et **après avoir pris rendez-vous avec la directrice** en téléphonant au 03.83.47.15.05 **le lundi**.

Ces démarches sont impératives pour que votre enfant soit inscrit à l'école.

Rappel :

Les enfants sont accueillis à la cantine et à la garderie périscolaire à partir de 3 ans.

Inscription des tout-petits (nés entre janvier et avril 2022) :

Nous pouvons **pré-inscrire** des enfants nés en début d'année 2022. Par contre, les conditions d'accueil sont spécifiques et nous vous remercions de bien vouloir en prendre connaissance avant de venir inscrire votre(vos) enfants :

En effet, compte tenu de leur jeune âge :

- Les enfants sont accueillis à l'école uniquement le matin.
- Les enfants ne seront pas accueillis à la cantine.
- Les enfants ne seront pas accueillis à la garderie périscolaire.

Les pré-inscriptions seront confirmées dès lors que nous pourrons compter sur la présence de 5 tout-petits. Les parents concernés seront informés pour le 13 mai de l'inscription définitive ou non de leur(s) enfant(s).





Permis de démolir

Par délibération n° 2024-05 en date du 19 février 2024, la municipalité a instauré le permis de démolir sur l'ensemble de la commune.

Le permis de démolir est une autorisation d'urbanisme. Il permettra à la commune de suivre précisément l'évolution du bâti tout en sauvegardant son patrimoine.

Une démolition peut être refusée ou autorisée sous certaines conditions. En effet, certains secteurs de la commune peuvent être soumis à des protections particulières en raison de la qualité et de la valeur historique du patrimoine existant.

Vous devez donc obtenir l'autorisation de démolir avant la démolition partielle ou totale d'une construction.

Lorsque la démolition est liée à un projet de construction ou d'aménagement, la demande peut être faite avec celle du permis de construire ou d'aménager.

Elle est adressée à la mairie comme tout autre demande d'urbanisme soit en déposant au secrétariat le cerfa n° 13405*11 téléchargeable sur le site de la commune, soit en dépôt dématérialisé.

Elle doit être complétée par l'ensemble des documents limitativement énumérés sur la notice du formulaire. Le dossier comprend notamment les pièces suivantes :

- un plan de situation du terrain,
- un plan de masse,
- une photographie du ou des bâtiments à démolir.

Pour constituer votre dossier, il est recommandé de consulter la notice d'information jointe au cerfa.

Le délai d'instruction d'un permis de démolir commence à partir de la date de dépôt d'un dossier complet. Il est fixé à 2 mois.

PETIT RAPPEL

Pour déposer une demande d'urbanisme en ligne :

<https://terresdelorraineurbanisme.geosphere.fr/guichet-unique/Login/Particulier>

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)



La communauté de communes Moselle et Madon s'est engagée depuis plusieurs années dans l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) qui couvre l'ensemble des 19 communes du territoire.

Depuis le démarrage, la CCMM a veillé à associer les habitants à travers plusieurs temps d'échange sous la forme de balades, de réunions publiques ou de permanences.

Avant de stabiliser le projet puis de le soumettre à enquête publique, la CCMM organise une nouvelle réunion publique ouverte à tous les habitants.

Au cours de cette réunion, le cadre légal régissant le contenu du PLUI sera rappelé puis l'ensemble des pièces composantes du PLUI seront présentées :

IMAGINEZ VOTRE TERRITOIRE DE DEMAIN
Ensemble, réfléchissons à l'urbanisme de nos communes !

Jeudi 21 mars 2024 18h

présentation du projet de PLUI
règlement, zonage et orientation d'aménagement
remarques
questions

RÉUNION DE CONCERTATION
salle des fêtes
Bainville-sur-Madon

Cette réunion publique est organisée dans le cadre de la préparation du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) de la communauté de communes Moselle et Madon. Le PLUI se compose de plusieurs pièces parmi lesquelles le zonage, les orientations d'aménagement sur les futurs secteurs d'urbanisation et le règlement écrit fixant les règles de construction.

Suivez l'actualité du PLUI et les prochaines dates de rencontres avec les habitants sur : www.cc-mosellemadon.fr rubrique cadre de vie/plui

Renseignements
Communauté de communes Moselle et Madon
Tél. 03 83 26 45 00
Mail : contact@cc-mosellemadon.fr

PLUI moselle madon
Le plan local d'urbanisme devient intercommunal

- le projet urbain,
- le zonage,
- les orientations d'aménagement sur des secteurs futurs d'urbanisation
- le règlement écrit fixant les règles de construction.

Venez découvrir le projet et échangez lors de la réunion publique du jeudi 21 mars à 18h à la salle des fêtes de Bainville sur Madon. (parking à l'arrière de l'église)

Une exposition sur le PLUI régulièrement complétée sera aussi installée dans le hall du siège de la CCMM à compter du 14 mars 2024. (712, rue Nicolas Cugnot à Neuves-Maisons - accès libre)

+ Infos : CCMM 03 83 26 45 00 ou sur le site internet : www.cc-mosellemadon.fr rubrique cadre de vie / urbanisme



C.C.A.S.



Mutuelle proposée aux habitants de Moselle et Madon

L'association Mutua+ propose aux habitants de Moselle et Madon qui le souhaitent de rencontrer un conseiller pour étudier vos besoins en matière de Complémentaire Santé (mutuelle) et établir un devis en fonction si nécessaire.

Adhérez à une Mutuelle de qualité à prix négocié

MUTUELLE ASSOCIATIVE EN MOSELLE ET MADON
Ouvert à tous les habitants du territoire

À LA MAIRIE
51 RUE DU BOIS DE GREVE
54850 MESSEIN

SOLIDAIRE
Ouvert à tous :
sans condition d'âge,
de revenu ou de statut

ÉCONOMIQUE
Jusqu'à 40% moins chère
qu'une mutuelle individuelle

LOCALE
Exclusivement réservé aux habitants

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS
• EN MAIRIE
• OU À DOMICILE

PERMANENCES DE 9H À 12H :

- LE MARDI 27 FÉVRIER 2024
- LE MARDI 26 MARS 2024
- LE MARDI 23 AVRIL 2024
- LE MARDI 28 MAI 2024
- LE MARDI 25 JUIN 2024
- LE MARDI 30 JUILLET 2024

Pour plus d'informations,
rencontrez votre représentant local

Arnaud BLONDE

POUR EN BÉNÉFICIER,
PRENEZ RENDEZ-VOUS AU
03 29 84 79 99

www.mutuaplus.com

Des permanences sont assurées à la **mairie de Messein**, de 9h à 12h, les :

- ♦ **mardi 26 mars**
- ♦ **mardi 23 avril**
- ♦ **mardi 28 mai**
- ♦ **mardi 25 juin**
- ♦ **mardi 30 juillet**

De la documentation est disponible en mairie.

Pour tous renseignements complémentaires, merci de contacter Monsieur Arnaud **BLONDÉ** au **06.80.75.79.89**

Relais Petite Enfance le fil d'Ariane

Le fil d'Ariane a fait son Carnaval le mardi 13 février, mardi gras.

C'est une trentaine de tout-petits déguisés et une douzaine d'assistants maternels qui se sont réunis sous l'invitation du Relais Petite Enfance (RPE) à Messein pour fêter Carnaval !

Confettis, ballons, beignets et chansons : la recette d'une fête réussie !

L'animatrice Céline avait concocté un spectacle de marionnettes qui a ravi les petites oreilles, avec son lot de comptines traditionnelles.

Des ateliers ont permis aux enfants d'exercer leur motricité fine, de transvaser tranquillement, et d'appréhender l'espace.

Pour les plus gourmands, un petit goûter était prévu : beignets et pop-corn ont satisfait les papilles !

Tout le monde est reparti avec en tête "Samba Samba lé lé ! Le Carnaval qui nous mène, danse !" pour le plaisir des uns et des autres.

Rendez-vous l'an prochain !





Suite au succès rencontré lors de la première opération en 2023, le CIAS Moselle et Madon renouvelle l'organisation d'un BAFA territoire en partenariat avec les Francas de Meurthe-et-Moselle :

- Formation de base : du dimanche 28 avril au dimanche 5 mai 2024 à **Messein**
- Formation d'approfondissement : du lundi 28 octobre au samedi 2 novembre 2024 inclus (lieu à définir).

Nous vous invitons également à participer à la **réunion de présentation du BAFA territoire le mercredi 6 mars à 18h30** (2 place des tricoterias à Chaligny). Ce temps d'échange est à destination des futurs candidats et des accueils collectifs de mineurs du territoire.

Toutes les informations concernant les modalités d'inscriptions au BAFA sont disponibles sur le site de la communauté de communes : <https://www.cc-mosellemadon.fr/fr/bafa.html>.

À partir de 16 ans !
Vous habitez ou travaillez sur le territoire Moselle et Madon ?

Passer votre BAFA* et devenez animateur !

vous souhaitez vous inscrire à une formation BAFA territoire ?
Financement, démarches... le CIAS Moselle et Madon vous accompagne !

+ d'infos

CIAS - 09 74 36 04 50
cias@cc-mosellemadon.fr

* brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur



Pour vous, ce n'est qu'une brioche... pour les associations Unapei c'est un soutien pour améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap.

Alors, n'hésitez plus et, en avril, cédez à la gourmandise solidaire.

Cette année, les bénévoles des associations du réseau Unapei vous donnent rendez-vous du 4 au 14 avril 2024

Venez à leur rencontre sur les marchés, dans les centres commerciaux et autres commerces...



Du 30 au 1er avril 2024

Pâques en piste



Partez à l'aventure pour une
chasse aux énigmes dans le
village de Messein

Infos en ligne vendredi 29 mars sur
www.messein.fr et sur
INTRAMUROS



Base nautique et plein air de Messein

STAGE MULTI-ACTIVITES

Tarifs : 80€

Du lundi 22 au vendredi 26 avril
Du lundi 28 au vendredi 03 mai

10H00 - 17H00

- Activités terrestres (course d'orientation, vélo, sports collectifs...)
- Activités nautiques (paddle, kayak, voile...)

INFORMATIONS
www.messein-loisirs.fr
loisirs.messein@gmail.com
09.78.27.25.62

DE 7 À 16 ANS



Vous avez plus de 18 ans et vous souhaitez apporter votre énergie et vos compétences, la base de loisirs et de plein air propose une mission de service civique afin d'organiser l'animation sport bien être et renforcer la pratique nautique dans notre belle base nautique.

Retrouvez l'annonce sur le site de la commune www.messein.fr

Séance activités physiques et sportives
Sport, Rencontre, Et animations

Public Sénior

Le mercredi 03 Avril,
de 14h00 à 16h00

A la base nautique et de plein air de Messein
All Nautoniers, 54850 Messein

Informations/Inscriptions
09 75 27 25 62
loisirs.messein@gmail.com

SAMEDI 25 MAI
PAR NEUVES-MAISONS TRIATHLON 54

TRIATHLON MOSELLE & MADON



À MESSEIN

Swim and Run
Non-compétitif



Départ
17h30

Nat 1 : 280m
Cap 1 : 600m
Nat 2 : 280m
Cap 2 : 1km
Nat 3 : 370m
Cap 3 : 1km



WWW.NMT54.FR



Amis pêcheurs, la pêche sera
interdite dans tous les étangs
les 25 et 26 mai 2024.

Par arrêté municipal et pour garantir la sécurité publique, le stationnement sera interdit allée des Nautoniers, rue des Étangs, allée du Lac, rue des Pâquis et le long de la piste cyclable entre les étangs du Landru et Mercier **les 25 et 26 mai 2024** de 8h à 19h.

La rue des Étangs entre la pointe du Lac jusqu'au stade René KUZAJ sera fermée à la circulation les 25 et 26 mai 2024 inclus le temps des courses.

Les passages seront prioritaires aux coureurs et cyclistes sur l'ensemble de la zone de loisirs du 25 au 28 mai 2024.

DIMANCHE 26 MAI
PAR NEUVES-MAISONS TRIATHLON 54

TRIATHLON MOSELLE & MADON



À MESSEIN

ouvert aux non-licenciés
triathlons / duathlons jeunes et adultes
solo, duo, relais
mon 1er triathlon
buvette et restauration



WWW.NMT54.FR





Ados

Comme annoncé dans le dernier petit messinois, les ados messinois ont mené à bien le programme des vacances de février accompagnés des animatrices Margot et Djura.

Les jeunes volontaires et motivés ont commencé par faire des travaux d'entretien et de nettoyage dans la commune. Lundi matin, nettoyage de différents panneaux d'informations dans les rues du village et l'après-midi, nettoyage des abords du Lac.

Pour les récompenser, la municipalité leur a offert une sortie cinéma et une soirée "raclette". Puis ils ont campé des matelas et se sont reposés, tous réunis, pour passer la nuit au Club Ados.

Pour conclure ces journées bien chargées, les jeunes ont participé à une course d'orientation.



**OPÉRATION
NETTOYAGE**



SORTIE Cinéma



TEAM RAGLETTE



Mars

15 mars
Temps libre

22 mars
Soirée Just Dance

29 mars
Among us

Tous les vendredis soir de 19:30 à 21:30

*18 allée des Nautoniers,
Messein 54850

Djura : 07 51 67 06 80
Margot : 07 67 69 26 57

COLLECTE DES DÉCHETS



MARS 2024

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
				 1	2	3
4	5	6	 7	 8	9	10
11	12	13	14	 15	16	17
18	19	20	 21	 22	23	24
25	26	27	28	 29	30	31

Bacs ou sacs à sortir la veille à partir de 19h, poignée côté route, en bordure de trottoir.

Sacs de tri à retirer à la mairie ou au pôle technique de la CCMM

Les cartons volumineux, supérieurs à la taille d'une boîte à chaussure ou d'un paquet de céréales, sont à déposer en déchetterie. Ceux inférieurs sont à déposer dans le sac de tri.

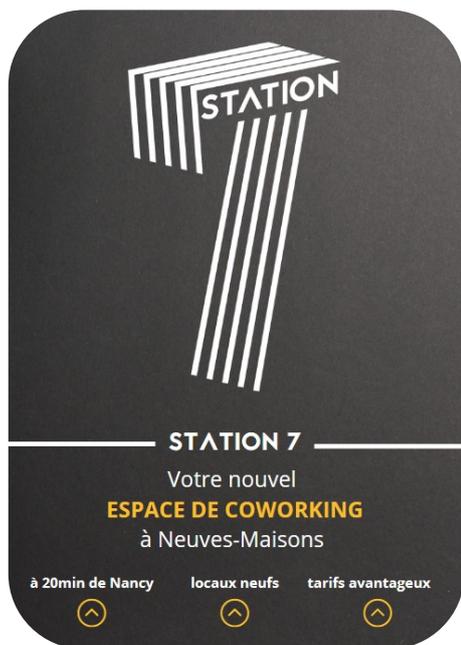
AVRIL 2024

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
1	2	3	 4	 5	6	7
8	9	10	11	 12	13	14
15	16	17	 18	 19	20	21
22	23	24	25	 26	27	28
29	30					

Consultez le guide complet sur le site de la commune www.messein.fr



Prochain marché
des producteurs locaux :
vendredi 15 mars
à Bainville-sur-Madon
de 16h à 20h
Salle des fêtes



En janvier, la CCMM a inauguré la STATION 7.
Le premier espace de co-working sur le territoire
de Moselle & Madon

Ce nouvel espace de 180m² se situe au 7^{ème} éta-
gère du centre d'affaire Ariane à Neuves-Maisons.

Il a entièrement été réaménagé afin d'offrir :

- une salle de convivialité avec cuisine,
- un bureau fermé en location,
- une salle de réunion,
- plusieurs bureaux partagés à louer à la journée
ou à la semaine.

Cet espace est dédié aux travailleurs
indépendants et aux jeunes entre-
prises qui souhaitent bénéficier de
locaux ou d'un bureau.

La Station 7 regroupe 3 avantages
pour les jeunes entrepreneurs :

- à 20 min de Nancy,
- offre tarifaire modulable,
- locaux neufs et conviviaux.

Pour toute question, vous pouvez
contacter le Pays Terres de Lorraine
par mail ou par téléphone à :
developpement@terresdelorraine.org
03 83 15 67 00

STATION 7

Découvrez la station 7 : Un nouvel espace de 180 m² dédié aux travailleurs indépendants, situé au sein du centre d'affaires Ariane. Profitez des **bureaux individuels** connectés au WIFI, d'un **espace de convivialité** et en supplément d'une salle de réunion avec écran.

FORFAIT COWORKING	TARIF HT
1/2 journée	10€
journée	15€
Pack 5j ou 10 demi-journées (validité 1 mois)	50€

VOTRE CONTACT
Erika BERCHIER
Chargée d'accueil
Pays Terres de Lorraine
developpement@terresdelorraine.org
03 83 15 67 00

**ADRESSE
STATION 7**
Centre d'affaires Ariane
240 rue de Cumène à
Neuves-Maisons



Brocante
organisée par
le Comité des fêtes de Chaligny.

Dimanche 17 mars,
de 6h à 18h,
Chaligny,
rues du Val Fleurion
et Edmond Pintier

Fête du tri à Pont-Saint-Vincent

Atelier ludique sur le tri des déchets, conseils sur le compostage individuel ou partagé, astuces cuisine anti-gaspi avec dégustation de pancakes.

Samedi 23 mars, de 9h à 12h, à Pont-Saint-Vincent, lycée La Tournelle, 2, rue de Lorraine.

Atelier de réparation d'objets

Si vous bricolez ou si vous possédez un appareil en panne, cet atelier est fait pour vous ! Il est organisé par Mon village en transition.

Samedi 16 mars, de 9h30 à 12h, à la mairie de Frolois.

Quand la laine de mouton trouve une nouvelle vie

Cet hiver, à Frolois, de la laine de mouton invendue a été utilisée pour pailler les jeunes plants lors du chantier de plantation de haie près de l'école. En plus de couvrir le sol et protéger les jeunes plantations, la laine agit comme répulsif vis-à-vis de la faune. Cette opération a ainsi permis d'utiliser une production que les éleveurs n'arrivent plus à vendre.

En effet, faute de débouchés, les prix d'achat de la laine aux éleveurs, de quelques dizaines de centimes au kilo, ne cessent de baisser et ne couvrent pas les frais de tonte.

La méthode **BISOU**

Avant d'acheter un objet, utilisez la méthode **BISOU**, quelques questions à se poser pour soulager la planète et son compte en banque :

Besoin : à quel besoin cet achat répond-il ?

Immédiat : est-ce un besoin immédiat ?

Semblable : ai-je un objet semblable ?

Origine : quelle est l'origine de ce produit ?

Utile : est-il utile pour moi ?

L'idée de la méthode **BISOU** n'est pas de dire qu'il ne faut rien acheter mais plutôt d'encourager des achats réfléchis, qui répondent à des besoins concrets.

Pensez aussi seconde main, emprunt, location, reconditionné, etc.

La méthode **BISOU** a été créée par Marie Duboin Lefèvre et Herveline Verbeken.



Siège de la Communauté de Communes Moselle et Madon
712 rue Nicolas Cugnot - 54230 Neuves-Maisons
Tél : 03 83 26 45 00 / Mail : contact@cc-mosellemadon.fr

Le nouveau siège de la communauté de communes Moselle et Madon est ouvert pour vos démarches au quotidien :

- Accueil général
- Urbanisme
- Habitat
- Transports
- Déchets ménagers
- Eau et assainissement

Horaires d'ouverture :

Lundi et mercredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h
Mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 18h
Vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h30

Un mois, une matière : le verre

Le saviez-vous ? Le verre d'emballage se recycle à l'infini. Quand il est déposé dans les points d'apports verre, il est acheminé dans les Vosges, à la verrerie Ol-manufacturing située à St Menge, où il est recyclé... en verre.

Le recyclage permet d'économiser des ressources et de l'énergie comparé à la fabrication de verre.

Ainsi, **avec 1 tonne de verre recyclé, on fabrique en moyenne 2 200 bouteilles de 75 cl.**

Tous les emballages en verre se recyclent : bouteilles, pots, bocaux, flacons de parfum. Seuls les emballages en verre se recyclent.



La vaisselle cassée qui a une composition chimique différente est à jeter aux ordures ménagères.

Les pare-brise et miroirs sont à déposer en déchetterie.

Action remise en selle

Les beaux jours se profilent à l'horizon et avec eux l'envie de ressortir le vélo.

Toutefois, certain(e)s n'osent pas pour diverses raisons.

Le service animation sportive du CIAS Moselle Madon propose une formule sur 4 séances pour se réconcilier avec sa bicyclette, se mettre ou se remettre en selle et pouvoir enfin résoudre les difficultés liées à la pratique personnelle ou pouvoir encore s'insérer dans la circulation douce.



SORTIE EN MOSELLE ET MADON VÉLO

REPRENDRE LE VÉLO EN TOUTE SÉCURITÉ

Mars et avril 2024

Création C.C.A.M.M. - février 2024 - P.P.13.VP1

Vous avez des difficultés à reprendre la pratique du vélo ? Avec une formule sur 4 séances, remettez-vous en selle en toute sécurité et de façon encadrée.

>>> Pack de 4 séances <<<

⊗ **une séance / semaine durant 4 semaines :**
mercredi 20 et 27 mars, mercredi 3 et 10 avril

OU

⊗ **4 séances sur une semaine :**
du lundi 22 au jeudi 25 avril durant les vacances de printemps de 10h à 12h



RDV au CIAS, place des Tricoteries à Chaligny
Apporter votre vélo + casque obligatoire (possibilité de prêt)
Formule réservée aux jeunes adultes et adultes

Renseignements et inscriptions :
(attention places limitées)
☎ 07.87.08.21.10 / 06.25.23.28.96
✉ animationsportive@cc-mosellemadon.fr



Centre
Intercommunal
d'Action
Sociale



L'association Messein en fête vous invite à venir passer une après-midi "jeux de société intergénérationnels" à la salle du plan d'eau de Messein.

Gratuit et ouvert à tous !

Seul(e), accompagné(e)s, entre amis ou en famille, venez passer un bon moment !

Apportez vos jeux ou venez en découvrir !



A₁ P₃ R₁ E₁ S₁
M₃ I₁ D₂ I₁

Jeux de société
Intergénérationnels

Organisé par
l'association
"Messein en fête"



ENTREE
LIBRE
Sans inscription

Mercredi 20 mars
Mercredi 19 juin
Mercredi 18 septembre

Ouvert de 14h à 18h

Salle du
plan d'eau



APPORTEZ
VOS JEUX
OU VENEZ EN
DECOUVRIR !

Goûter
offert



Messein en fête



Messein en fête

L'association
"Messein en fête"
organise sa 2ème
bourse aux plantes
le samedi 4 mai
à la salle du plan d'eau.

Gratuit et ouvert à tous
sans inscription.

Sortez vos graines et
semez vos plants pour
être prêts en mai !

Le principe de
cette journée :
Échanger ou vendre nos
bons plan(t)s !



Messein fait son Carnaval

Samedi 16 mars
Ouvert à tous
14H30

Cour de l'école de Messein

Concours du plus beau déguisement

Une récompense par catégorie :

- . maternelle
- . élémentaire
- . ados
- . famille

Embrassement de M. Carnaval

Goûter offert aux enfants par l'association Messein en fête

Buvette et vente de beignets sur place

Club Aïdos

Vide Landau

Bourse enfants - ados

Jouets

À vous les bonnes affaires !

Vente et achat à petit prix de vêtements, jouets et autres accessoires pour nos diabolins.

Messein
6 et 7 avril
10 H - 18 H
Salle Gilbert
GARGAM
Buvette et restauration sur place

Une cinquantaine d'exposants.

Changement de certains exposants entre la journée de samedi et dimanche.

6 € la table.
2 tables maximum par exposant.

Pour tous renseignements : messein.en.fete.54@gmail.com



CHASSE AUX OEUFS À LA BASE NAUTIQUE DE MESSEIN DIMANCHE 31 MARS 2024

OUVERTE AUX ENFANTS DE MESSEIN

- De 10h à 11h00 pour les enfants de 7 à 11 ans,
- De 11h à 12h00 pour les enfants de 1 à 6 ans.

Une collation sera offerte aux enfants et aux parents

Messein en fête

UNE ROSE UN ESPOIR

SAMEDI 27 ET DIMANCHE 28 AVRIL 2024
27ème édition

Amitié, Solidarité, Générosité, ...
Pour que les autres vivent !!



Ne Pas Jeter Sur La Voie Publique

Les motards vous proposent une rose en échange d'un don minimum de 2€ au profit de la ligue contre le cancer

LA LIGUE

CONTRE LE CANCER

A MESSEIN

Le Dimanche 28 avril 2024 à 11:40

Notre véhicule sera stationné :

**Angle de la Rue Martin-Luther King et Rue du vieux
Marché**

www.uneroseunespoir.com



Agenda 2024

À ne pas manquer

- 16 mars 2024 : Carnaval - Messein en fête
- 20 mars 2024 : Après-midi intergénération - Messein en fête
- Du 29 mars au 1er avril 2024 : Pâques en piste - Animations communales
- 31 mars 2024 : Chasse aux œufs - Messein en fête
- Les 6 et 7 avril 2024 : Vide-landau - Messein en fête 
- 4 mai 2024 : Bourse aux plantes - Messein en fête
- Du 17 au 20 mai 2024 : Exposition peinture - Peinture et Patrimoine Lorrain
- Les 25 et 26 mai 2024 : Triathlon - NMT54 
- 2 juin 2024 : Vide-greniers - Messein en fête
- 9 juin 2024 : Élections européennes 
- 15 juin 2024 : Pique-nique messinois - Animations communales
- 16 juin 2024 : BROCN'ROLL - SEHOR
- 19 juin 2024 : Après-midi intergénération - Messein en fête
- 22 juin 2024 : Fête de la musique - Messein en fête
- Les 22 et 23 juin 2024 : Nautidays - Base nautique et de plein air 
- 28 juin 2024 : Spectacle de fin d'année - Wonderteam
- 13 juillet 2024 : Fête du Lac - Messein en fête
- 1^{er} septembre 2024 : 6 heures du Lac - Base nautique et de plein air

Mexique Cancún

